



SYNDICAT MIXTE
DES EAUX
DE LA GÂTINE

NOTE DE PRESSE

Date : 12 mai 2021

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaup@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay / Claude Dieumegard, maire de Châtillon-sur-Thouet / Philippe Albert, président du SMEG

Service : Maxime Guichet, directeur des services techniques

NOTE DE PRESSE

Passerelle Parthenay-Châtillon-sur-Thouet : les travaux ont démarré

Les travaux de construction de la passerelle au-dessus du Thouet pour faciliter le cheminement piéton, personnes à mobilité réduite et cyclistes entre les communes de Parthenay et Châtillon-sur-Thouet ont débuté fin avril. Ils vont durer trois mois.

Faciliter et sécuriser les déplacements

Face à la dangerosité du passage piéton et à la circulation impossible des cyclistes et personnes à mobilité réduite, sur le Thouet par le pont routier sur la N 149 et, par la suite, la fermeture de la passerelle piétonne en béton reliant Parthenay et Châtillon-sur-Thouet en septembre 2020, les deux communes souhaitaient repenser ce cheminement piéton.

Une opportunité : la réalisation d'une conduite d'adduction d'eau potable du SMEG

La solution est venue d'un projet du Syndicat mixte des eaux de la Gâtine (SMEG) : la réalisation d'une conduite d'adduction d'eau potable reliant le quartier des Loges à Parthenay et la zone de la Bressandière à Châtillon-sur-Thouet pour alimenter l'abattoir et la future blanchisserie de l'Adapei 79.

Le manque de pression et débit sur la zone de la Bressandière était prégnant depuis de nombreuses années suite au développement sur cette zone. L'entretien et le lavage des ouvrages en étaient perturbés et engageaient une vigilance accrue pour ne pas avoir de coupure d'eau à l'abonné.

Le projet de nouvelle conduite nécessitait le franchissement du Thouet. Or, cette dernière ne pouvait être ni posée dans le tablier du pont routier (ne pouvant supporter une nouvelle charge de poids), ni être posée en souterrain par forage sous le Thouet (présence de roche très dure à forer), d'où la recherche d'une tierce solution.

Très vite, l'idée de construire une passerelle adaptée à la circulation de tous et permettant le passage de la canalisation au-dessus du Thouet voit le jour. Les communes de Parthenay et Châtillon-sur-

Thouet, en partenariat avec le SMEG, décident de collaborer pour faciliter le quotidien de leurs habitants.

Trois mois de travaux : un important travail de coordination

La réalisation et la pose de la passerelle nécessite un gros travail de coordination avec les travaux du SMEG.

Les travaux de la passerelle ont débuté fin avril par le terrassement des fondations de la passerelle, réalisée par l'entreprise Bonnet (Coulange-sur-l'Autize).

Parallèlement, la fabrication de l'ossature métallique de la passerelle a débuté dans les ateliers de DL Atlantique à Périgny (Charente-Maritime).

Côté SMEG, l'entreprise Fournié de Sauzé-Vaussais va se rendre la semaine prochaine dans les ateliers de DL Atlantique pour fixer la conduite d'eau en inox de diamètre 250 mm sous les différents tronçons de la passerelle.

La pose et l'assemblage des tronçons de la passerelle sont prévues par DL Atlantique entre le 7 juin et le 18 juin.

Le SMEG procédera ensuite à l'assemblage des tronçons de canalisation et à la pose d'un calorifugeage afin que l'eau ne gèle pas dans la conduite.

L'entreprise MRY réalisera enfin les raccordements de la canalisation de chaque côté des rives. Des tests d'étanchéité et de contrôle de qualité d'eau seront réalisés avant la mise en service de la conduite.

Concernant la passerelle, l'entreprise Fradin-Breton (Bressuire) interviendra pour la pose d'un éclairage incorporé à la passerelle.

Côté Parthenay, l'entreprise MRY réalisera les cheminements piétons pour rejoindre la passerelle. Côté Châtillon, des passerelles secondaires en bois seront réalisées.

La fin du chantier est prévue pour fin juillet, sous réserve d'imprévus et aléas climatiques.

Montant des travaux

- Passerelle : 579 738 euros HT, dont 100 000 euros de compensation de servitude du SMEG. Une demande de DETR est en cours.
Le reste à charge est co-financé à hauteur de 50 % par chacune des communes
- Conduite d'eau : 1,4 millions d'euros HT, financée par le SMEG.
Les travaux réalisés par l'entreprise MRY ont commencé en septembre 2020, désormais la conduite est posée sur 90 % du linéaire.

Une belle coopération inter-communale

Grâce à la coopération entre Parthenay et Châtillon-sur-Thouet, en partenariat avec le SMEG, les locaux et visiteurs pourront d'ici la fin de l'été emprunter une passerelle neuve et sécurisée pour relier les communes et profiter de circuits de balade au bord du Thouet